



COMMUNE DE SAINTE-ODE

ARRONDISSEMENT DE BASTOGNE
PROVINCE DE LUXEMBOURG
ROYAUME DE BELGIQUE

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 9 novembre 2023

Présents :

Mme Andréa DUPLICY, Conseillère - Présidente;
M. Pierre PIRARD, Bourgmestre;
M. Christophe THIRY, M. Jean-Pol MISSON, Mme Catherine POOS, Échevins;
Mme Laurence HENROTTE, Présidente du CPAS;
M. Joël TANGHE, Mme Marie DESSE, M. Loïc ZABUS, Mme Elisabeth LEBAILLY, M. Johnny MACOIR, Conseillers;
Mme Charlotte LEDUC, Directrice générale;

OBJET : Déclassement et vente de matériel communal et d'un véhicule (pour pièces)

Réf. Directrice générale - CLe

Le Conseil communal, en séance publique,

Vu l'article L1122-30 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation;

Vu la circulaire 26 avril 2011 relative aux achats et ventes de biens meubles notamment via les site d'achat-vente en ligne;

Attendu que la Commune n'a plus l'usage des biens suivants:

- quatre chaises avec en bois avec pieds métalliques bruns
- une petite chaise en bois avec pieds métalliques bleus
- Deux chaises en bois avec pieds métalliques gris
- Quatre bancs d'école en bois avec pied métalliques bruns
- Un tableau (craie) vert
- Une armoire à tiroirs métallique
- Un bureau de direction avec plateau en bois, structure métallique et tiroirs
- Deux armoires papillons
- Quatre banc d'école entièrement en bois
- Un bureau en bois avec plateau rouge et espaces de rangement
- Stock de chaises/bancs et bureau (lot)
- Deux bureaux métalliques gris
- Un bureau en bois avec pieds métalliques bruns
- Quatre bureau métalliques (beiges et bruns)
- Un bureau en bois avec plateau brun clair avec rangement
- Un ancien PC blanc pour pièces
- Une armoire en bois
- Quatre pneus
- Deux parois de douche
- Deux éviers
- Un fauteuil bleu
- Un ancien kicker
- Cinq cartouches de toner Lexmark E260A11E
- Trois cartouches de toner Katun 3503MF/3504MF B1011 compatible

Vu par ailleurs les articles 3.58 et 3.59 du Code civil ;

Vu le véhicule de marque Audi A3 trouvé sur le parking sis Rue d'Amberloup, 18 et entreposé au service travaux communal;

Vu le courrier adressé par la Police à la société propriétaire du véhicule le 25 avril 2023 l'invitant à récupérer le véhicule conservé au service travaux communal;

Attendu que le délai de 6 mois prévu à l'article 3.58 est expiré et que la Commune peut donc disposer du véhicule en conservant les fonds 5 ans, à disposition du propriétaire, conformément à l'article 3.59;

Vu l'avis de légalité positif du 30 octobre 2023 du Receveur régional;

DECIDE : A main levée et à l'unanimité

Du déclassement et de la mise en vente des biens suivants:

1. quatre chaises avec en bois avec pieds métalliques bruns
2. une petite chaise en bois avec pieds métalliques bleus
3. Deux chaises en bois avec pieds métalliques gris
4. Quatre bancs d'école en bois avec pied métalliques bruns
5. Un tableau (craie) vert
6. Une armoire à tiroirs métallique
7. Un bureau de direction avec plateau en bois, structure métallique et tiroirs
8. Deux armoires papillons
9. Quatre banc d'école entièrement en bois
10. Un bureau en bois avec plateau rouge et espaces de rangement
11. Stock de chaises/bancs et bureau (lot)
12. Deux bureaux métalliques gris
13. Un bureau en bois avec pieds métalliques bruns
14. Quatre bureau métalliques (beiges et bruns)
15. Un bureau en bois avec plateau brun clair avec rangement
16. Un ancien PC blanc pour pièces
17. Une armoire en bois
18. Quatre pneus
19. Deux parois de douche
20. Deux éviers
21. Un fauteuil bleu
22. Un ancien kicker
23. Cinq cartouches de toner Lexmark E260A11E
24. Trois cartouches de toner Katun 3503MF/3504MF B1011 compatible

De la mise en vente de:

25. Un véhicule de marque Audi A3 pour pièces

Les biens numérotés de 1 à 22 se trouvent à l'école communale de Lavacherie et sont visitables sur rendez-vous auprès de la directrice d'école au 0473/18.46.98

Le bien numéroté 25 se trouve au service travaux communal et est visitable sur rendez-vous auprès du responsable du service travaux au 0479/93.42.19

La vente est réalisée par soumission au plus offrant.

Les offres devront parvenir à l'administration communale (Rue des Trois-Ponts, 46) pour le 18 décembre 2023 à 12h30.

Les offres seront à déposer sous enveloppe fermée avec mention "offre vente communale".

Les offres indiqueront le nom et les coordonnées du soumissionnaire, le numéro et le libellé du ou des biens concerné(s) ainsi que le prix proposé.

Les fonds perçus de la vente du bien 25 (véhicule de marque Audi A3) seront conservés pendant une durée de 5 ans.

Par le Conseil,

La Directrice générale,
(s) Charlotte LEDUC

La Conseillère - Présidente,
(s) Andréa DUPLICY

Pour extrait conforme :

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Charlotte LEDUC

Pierre PIRARD